PANTHÉON-ASSAS UNIVERSITÉ PARIS

CRDI
Centre de recherche de droit international privé et du commerce international

USJ 1875
Université Saint-Joseph de Beyrouth
Faculté de droit et des sciences politiques
Centre d'études des droits du monde arabe

LE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ DES ETATS ARABES ENTRE PARTICULARISME ET UNIVERSALISME

ASPECTS D'ACTUALITÉ

JEUDI 12 NOVEMBRE 2026

12 place du Panthéon, 75005 Paris, Salle des Conseils, Aile Soufflot, Esc. M, 2e étage
Inscription requise avant le 11 novembre 2026 : **laurence.tacquard@universite-assas.fr**

ACCUEIL DES PARTICIPANTS 10:00

Léna Gannagé, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

PANEL 1 - LE POIDS DES PARTICULARISMES

Modérateur : **Samuel Fulli-Lemaire,** Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

1° La place de la tradition

- Le modèle égyptien de droit international privé : genèse, réception et défis contemporains
 Karim El Chazli, Conseiller juridique à l'Institut suisse de droit comparé

2° Les mutations récentes

- Le droit international privé de l'Emirat de Dubaï, entre rupture et continuité
 Marie Goré, Professeur émérite de l'Université Paris-Panthéon-Assas
- L'avènement des règles matérielles dans le droit international privé de la famille. L'exemple des Emirats arabes unis
 Léna Gannagé, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Débat 12:00

PANEL 2 - LA TENTATION DE L'UNIVERSALITÉ 14:30

Modérateur : **Louis d'Avout,** Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

1° Quels domaines ?

- Les contrats internationaux, un terrain propice à l'universalité des solutions ?
 Marie-Claude Najm, Doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth

2° Quelles méthodes ?

- La méthode de la reconnaissance des situations comme vecteur d'universalité du droit de la famille. L'exemple du Liban
 Roula El-Husseini Begdache, Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth

Débat suivi d'une pause-café 15:30

3° Quelles sources de réglementation ? 16:15

Les droits fondamentaux

- L'ordre public en droit international privé tunisien au prisme des droits fondamentaux : une évolution vers l'universalisme ?
 Souhayma Ben Achour, Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis, Université El Manar

Le droit conventionnel

- L'adhésion des Etats arabes aux conventions de La Haye de droit international privé. Quel bilan ? Quelles perspectives ?
 Christophe Bernasconi, Secrétaire général de la Conférence de La Haye de droit international privé

Débat 17:15

CONCLUSIONS GÉNÉRALES 17:30

Ali Mezghani, agrégé de droit privé, Professeur à l'Université de Tunis 2 et à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne